

Centrale solaire « Les Fontanelles »

Commune de Nissan-Lez-Enserune

Comité de projet du 27/11/2024



Qui sommes-nous ?



Associés fondateurs



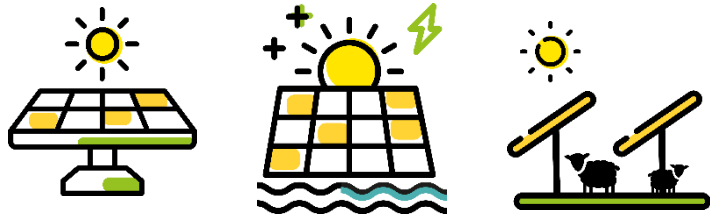
Stéphane BOZZARELLI - Président : « *Développeur de projets d'énergies renouvelables pour différents acteurs du plus petit (Energie du midi) aux plus grands (EDF, Total, Shell) depuis bientôt 20 ans, j'ai créé Dev'EnR pour **remettre l'humain et les territoires au cœur du développement de projets solaires.*** »



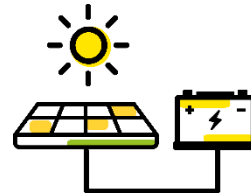
Roxanne BOZZARELLI – Directrice Générale : « *De formation expertise comptable, j'ai été DAF pendant 12 ans, fait 8 ans d'accompagnement à la création d'entreprise, et puis j'ai voulu donner du sens à mon travail : dans les ENR depuis 2014, **Dev'EnR me permet de travailler dans le respect des valeurs qui m'animent.*** »

Les équipes

40 collaborateurs engagés pour mener à bien les projets



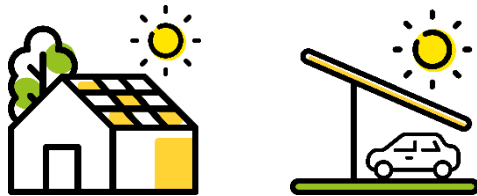
Equipe Sol, Flottant & Agrivoltaïsme



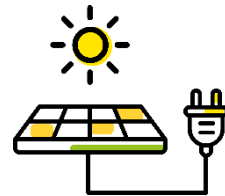
Equipe Stockage



Equipe Support



Equipe Toitures & Ombrières



Equipe
Autoconsommation

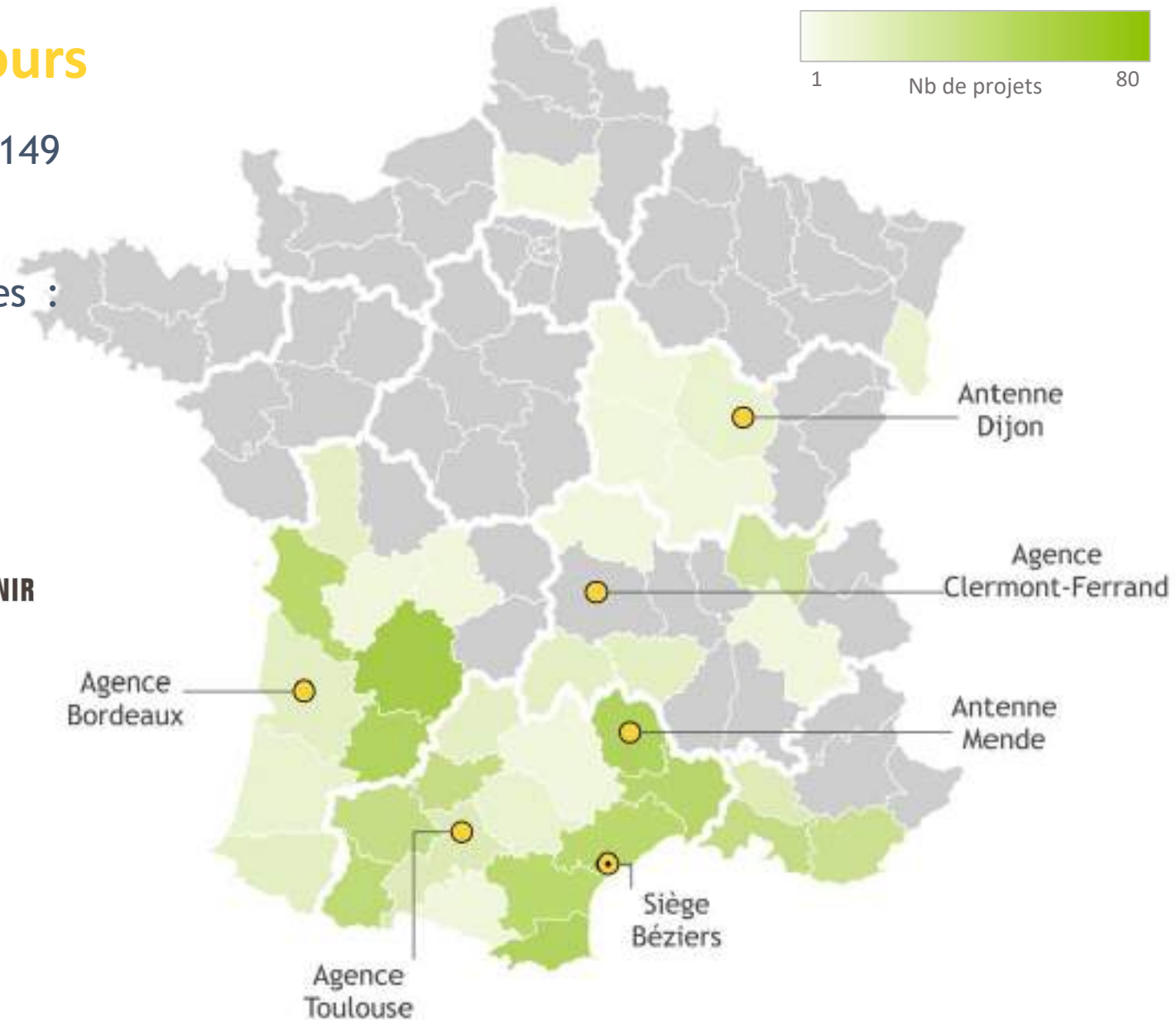


Equipe Construction

Nos réalisations et projets en cours

- ▶ Projets de centrales au sol/flottantes : 149 projets pour 2 100 ha / 1 458 MWc
- ▶ Projets toitures/ombrières/hangars/serres : 135 projets pour environ 59 MWc

Nos partenaires principaux



Mission, valeurs et vision

Réaliser des projets photovoltaïques, conçus avec les hommes et les femmes du territoire, sources de richesses locales et durables



IMPLICATION 

PROACTIVITÉ 

BIENVEILLANCE  RESPONSABILITÉ 

Développer, Construire et Exploiter,
100 Mwc de projets solaires par an,
en restant indépendant.

Notre savoir-faire

Nous sommes développeurs de projets solaires, et producteurs d'énergie renouvelable



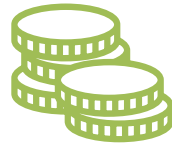
Identification
des sites



Implication du
territoire



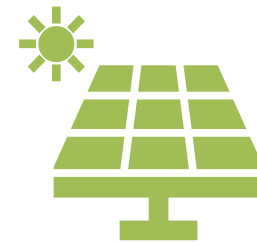
Conception et
développement



Financement,
modèle économique



Construction &
Mise en service



Exploitation



Démantèlement &
Recyclage

Sommaire

LE COMITE DE PROJET

- Introduction : qu'est-ce que le comité de projet?
- 1.Composition du comité de projets
- 2.Présentation du projet
- 3.Chronologie du projet
- 4.Enjeux environnementaux
- 5.Caractéristiques principales du projet
- 6.Enjeux paysagers
- 7.Coûts et retombées du projet
- 8. Contacts

Introduction : qu'est-ce que le comité de projet?

Le Comité de projet (CP) a été introduit par le décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie.

Ces comités de projet (CP) interviennent pour les installations renouvelables situées hors des zones d'accélération dont la puissance est supérieure à 2,5 MWc.

Le CP assurera une concertation préalable des parties prenantes sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergies renouvelables.

Le comité de projet se réunit un fois avant le dépôt du permis de construire.

Le porteur du projet présentera lors du CP les informations suivantes:

Caractéristiques

Coût
prévisionnel

Justification
du site

Options de
raccordement

Options de
localisation

Puissance
projetée

Zonage
PLU

Enjeux
sociaux-
économiques

Impacts potentiels
(envt et
aménagement du
territoire)

1. Composition du comité de projets

1.1. Parties prenantes obligatoires

Porteur du projet

Monsieur Stéphane BOZZARELLI
Monsieur Guillaume DALERY



*En partenariat avec les
bureaux d'études MICA
environnement & GAXIEU*

**Représentant de la commune d'implantation et
le Président de communauté de communes**

Monsieur Pierre CROS, maire de la commune Nissan-
Lez-Ensérune

Madame Marie MOURLOU, Chargée de mission
transition énergétique
communauté de communes de La Domitienne

**Représentants des communes limitrophes de
l'implantation**

Monsieur Olivier HENRY, maire de Montels
Monsieur Pierre POLARD, maire de Capestang
Monsieur Alain CASTAN, maire de Montady
Monsieur Jean-François GUIBBERT, maire de Lespignan
Monsieur Edouard ROCHER, maire de Coursan
Monsieur Jean-Luc RIVEL, maire de Salles-d'Aude
Monsieur Alain CARALP, maire de Colombiers
Monsieur Bérenger SARDA, maire de Poilhes

Propriétaires

Famille MARIO-BRENAC

Mairie de Nissan-Lez-Ensérune

1. Composition du comité de projets

1.2. Parties prenantes à la discrétion des parties prenantes obligatoires

Référent préfectoral

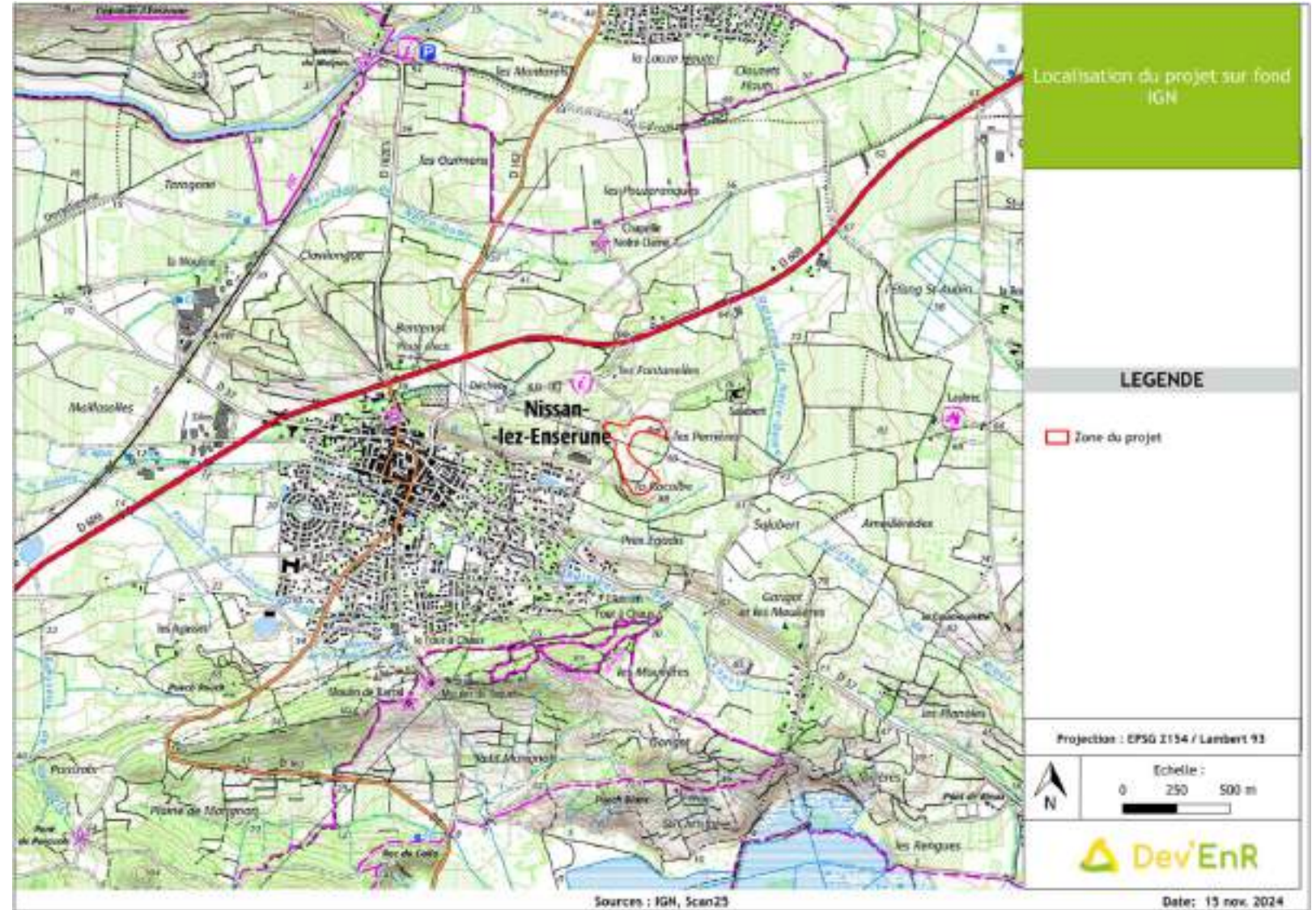
Monsieur François-Xavier LAUCH
Préfet

Autres parties

Direction départementale des Hautes Pyrénées
Monsieur Pierre GIRAUD
Chambre d'agriculture de l'Hérault
Madame Claire CAZADE
Responsable Risques
Monsieur Nicolas MARCHAL
Chargée de mission NATURA 2000
Madame Nina SCHOEN
Secrétaire Générale Hérault Ingénierie
Madame Sandrine NOYEL

2. Rappel du site d'étude

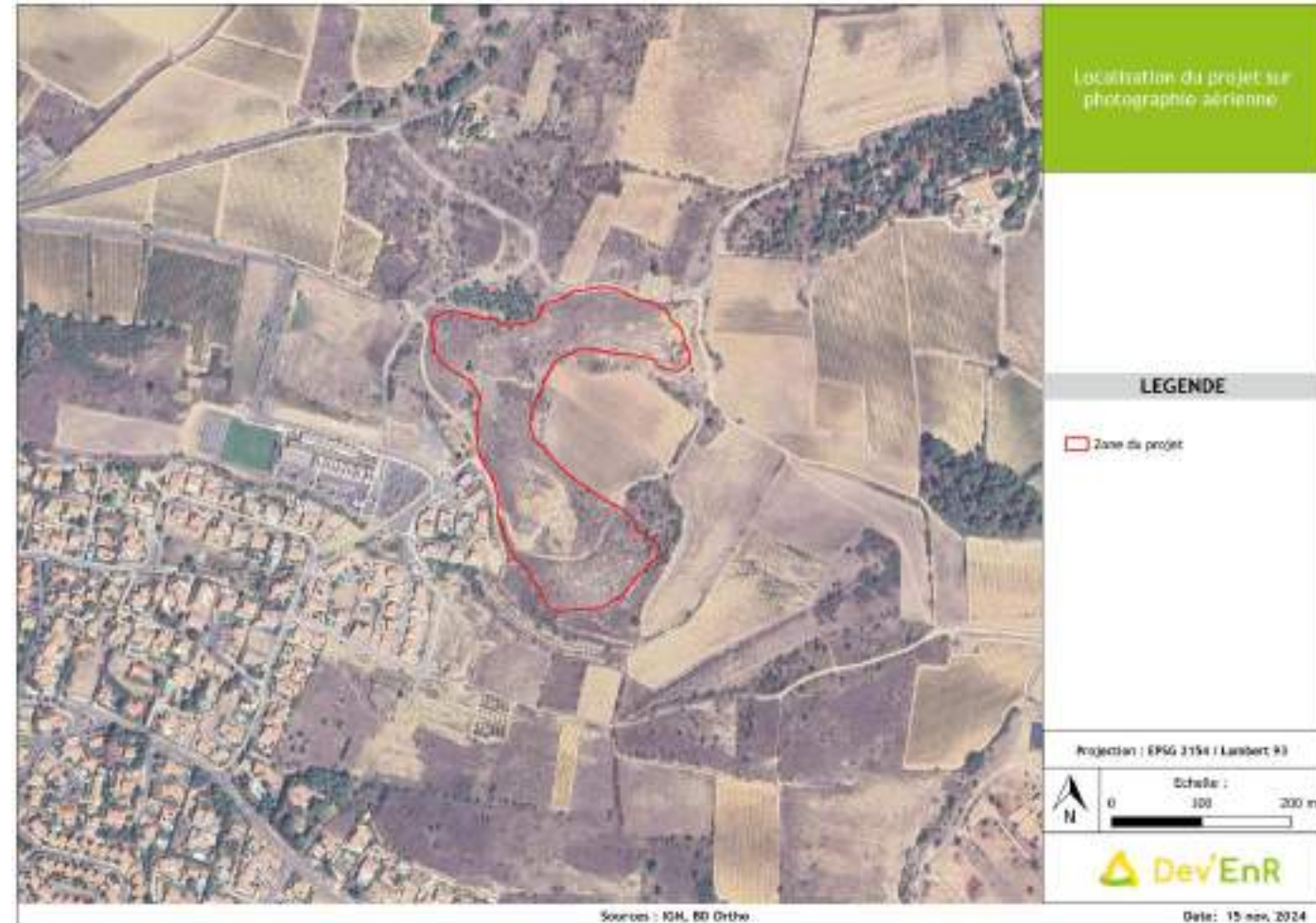
- ▶ Le projet se situe sur la commune de Nissan-lez-Enserune, au nord-est du centre-ville, dans le département de l'Hérault en région Occitanie.



2. Justification du choix du site

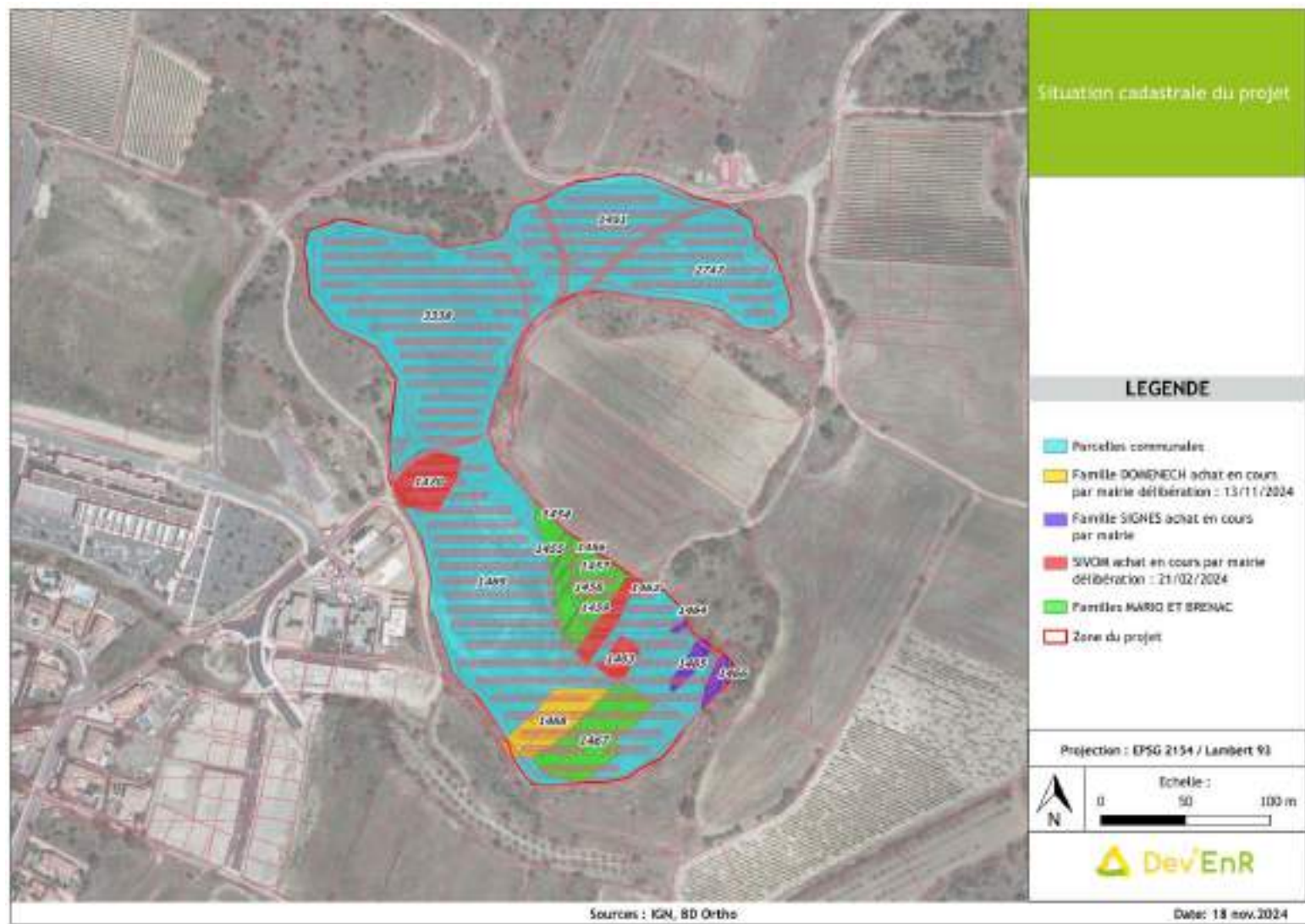
SCoT du Biterrois

- ▶ **DOO:** Les espaces déjà artificialisés ou fortement anthropisés (sites industriels en activité ou non, zones d'activité, décharges avérées...) doivent être priorités pour toute implantation de centrale solaire au sol.
- ▶ Le projet photovoltaïque « Les Fontanelles » s'inscrit dans les objectifs territoriaux de développement de la production d'énergie photovoltaïque.
- ▶ Le projet s'implante sur d'anciens terrains anthropisés (ancienne décharge et carrière) et régulièrement impactés (dépôts de déchets sauvages).



2. Situation cadastrale

Section	Numéro	Lieudit
A	1451	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1454	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1455	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1456	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1457	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1458	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1459	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1461	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1462	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1463	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1464	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1465	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1466	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1467	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1468	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1469	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1470	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	2747	TRAUCHARIE D ENJALBERT
A	1234	LES PERRIERES
A	2748	LES PERRIERES
A	3338	LES FONTANELLES



2. Photos du site

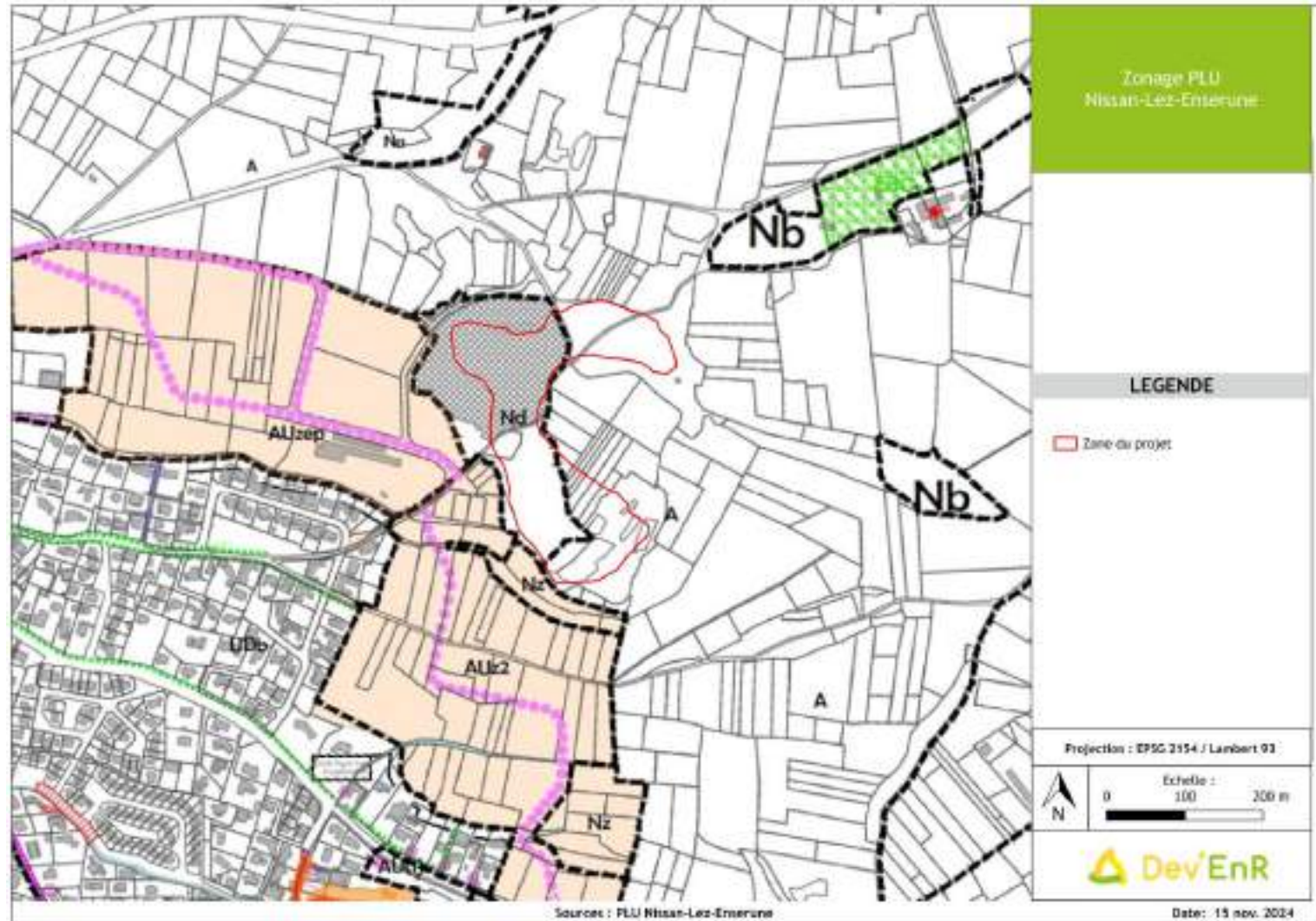
- ▶ Le projet est situé sur une ancienne décharge, dont le foncier est détenu principalement par la commune.



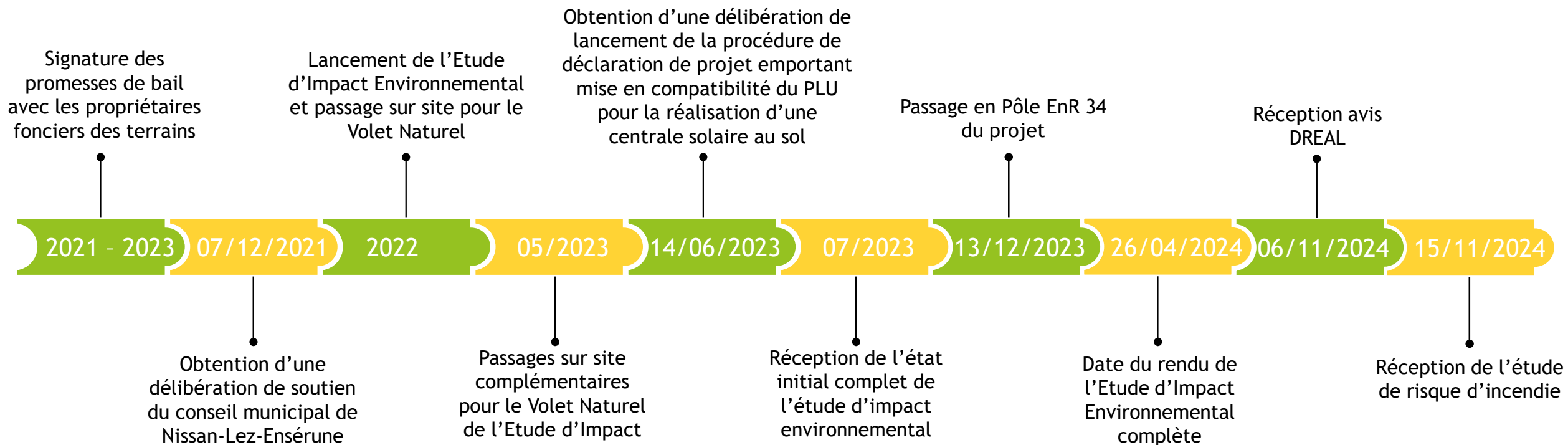
2. Documents d'urbanisme

PLU de Nissan-lez-Enserune

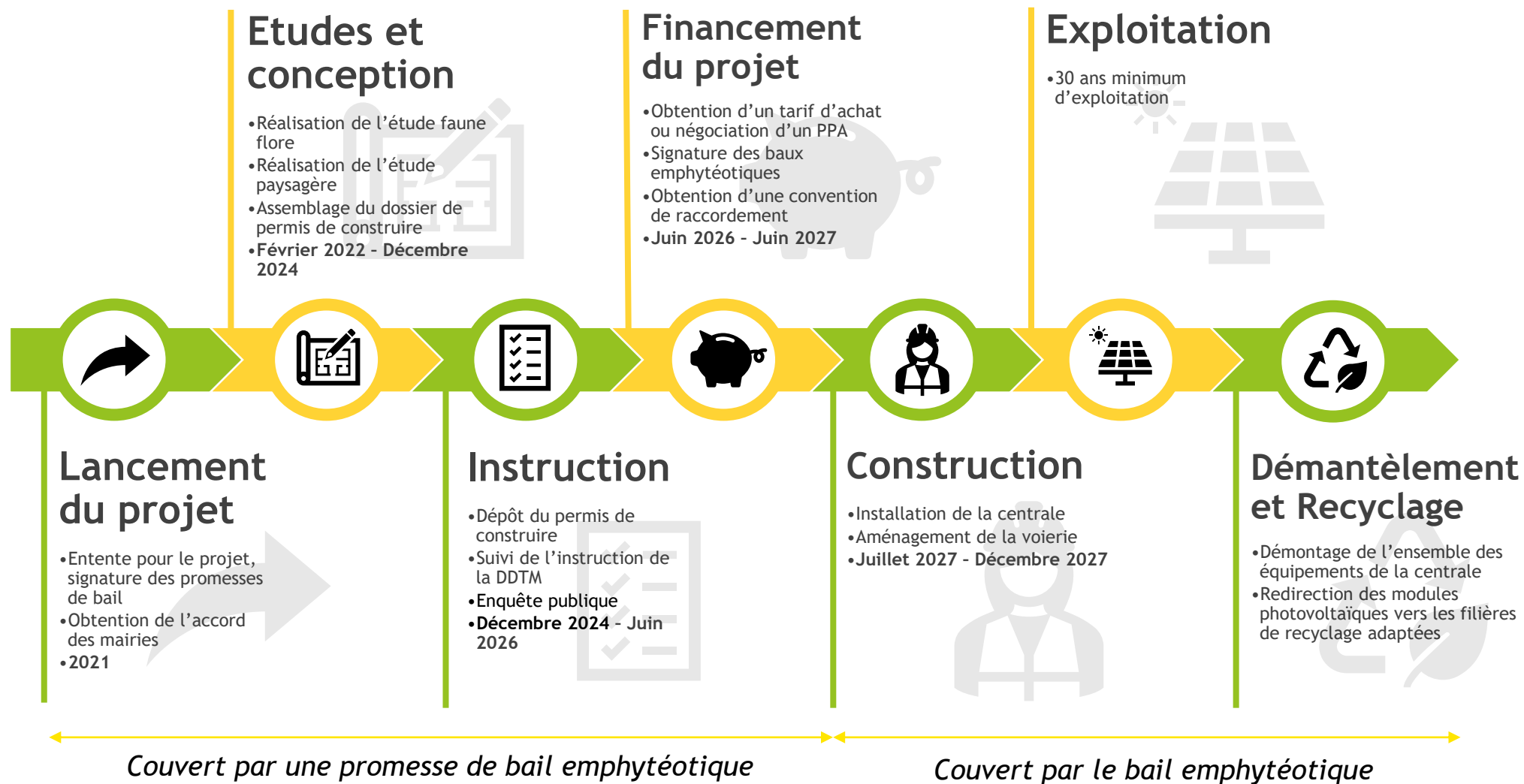
- ▶ La zone d'étude se situe en zone « Naturelle » (ancienne décharge Nd) et en zone « Agricole » (A) du PLU.
- ▶ Dans ces deux zones, le PLU stipule que « les infrastructures liées au photovoltaïque de type champs et panneaux au sol » sont interdites.
- ▶ Une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU est en cours.



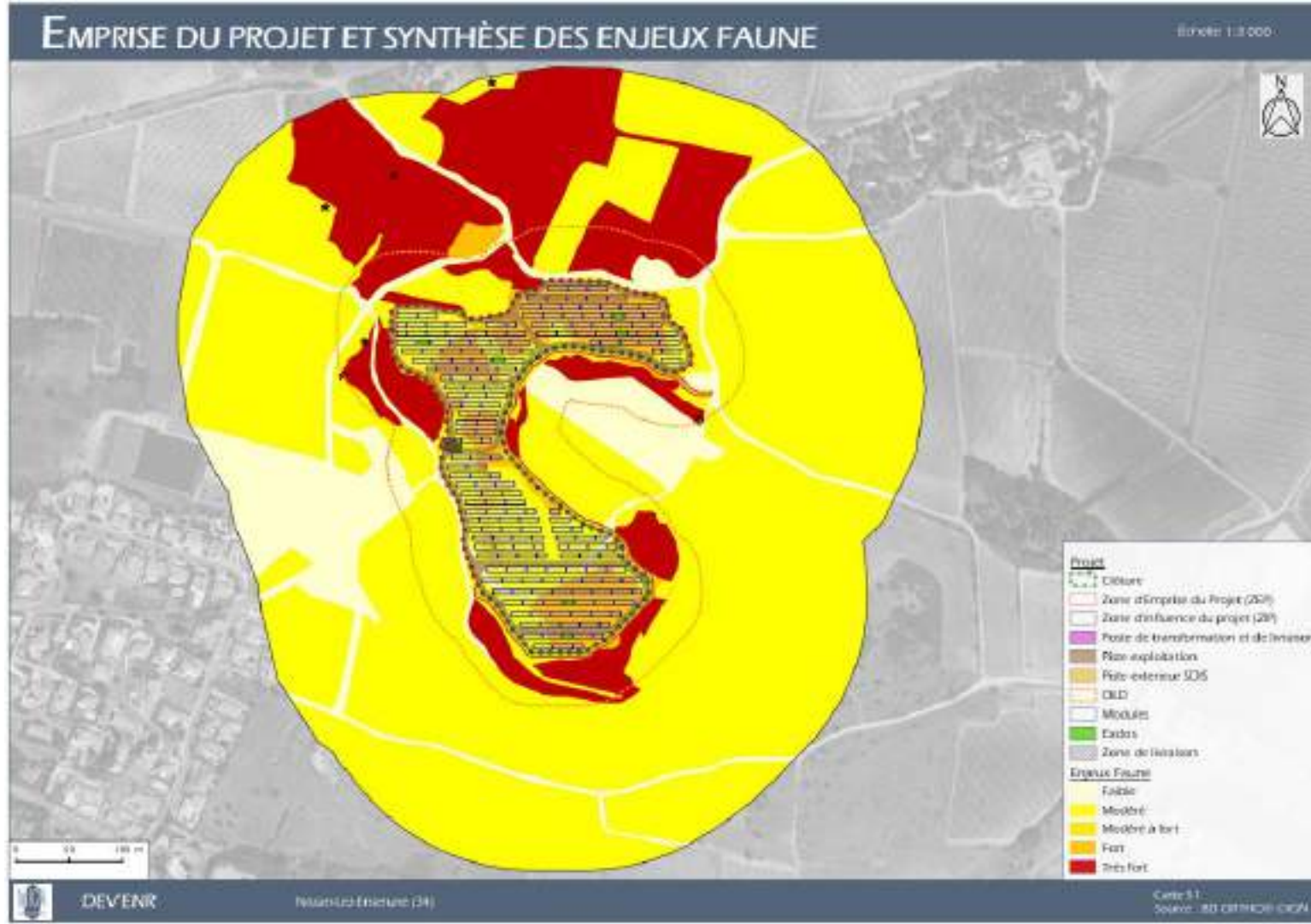
3. Chronologie du projet



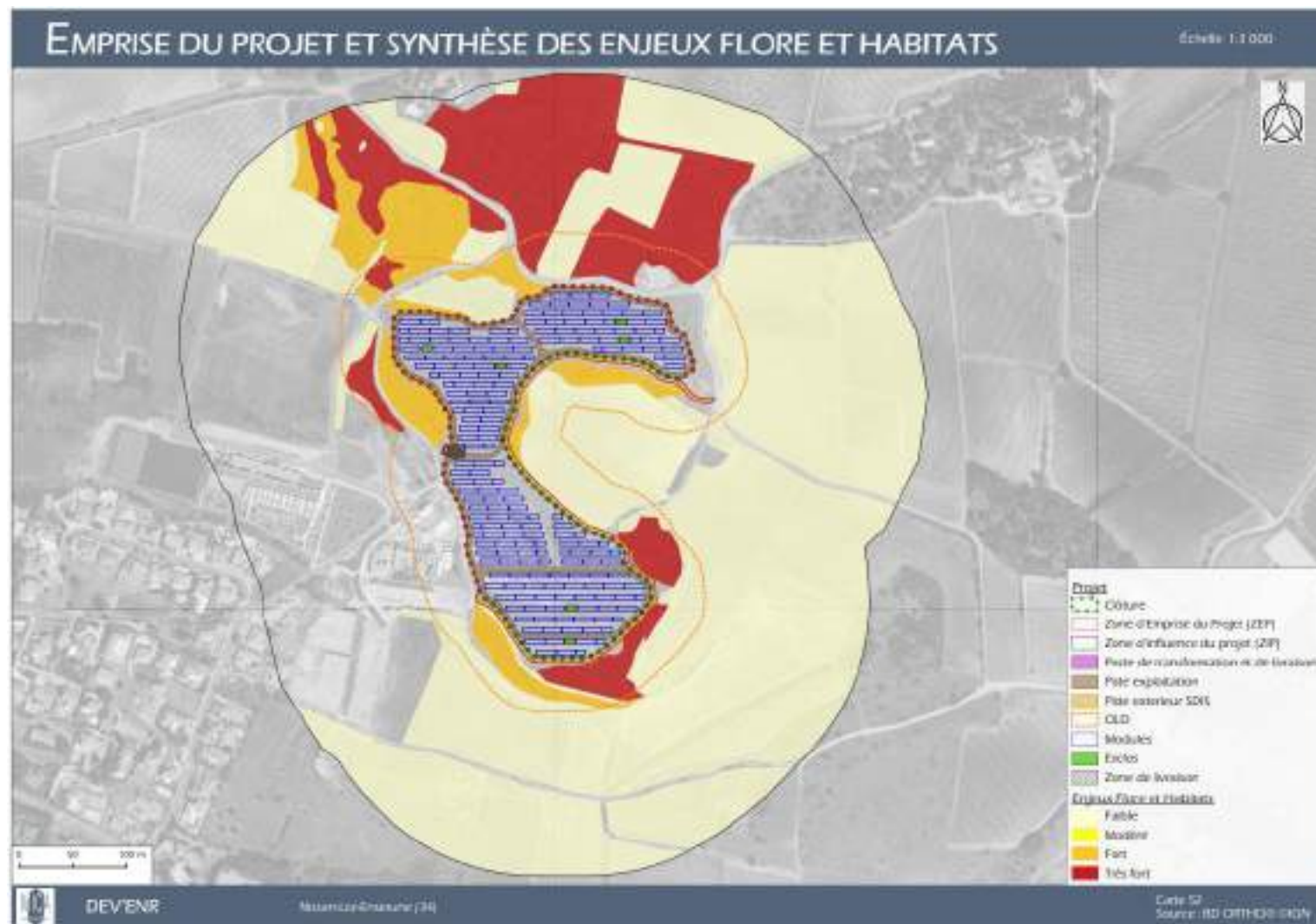
3. Calendrier prévisionnel



4. Enjeux environnementaux



4. Enjeux environnementaux



4. Mesures d'évitement



Variante 1 :

surface totale (clôturée + éléments extérieurs à la clôture) de 6,1 ha pour une puissance 5,9 MWc.

Evitement des enjeux **forts** écologiques + enjeux **modérés** faune + enjeux paysagers

4. Mesures d'évitement



Variante 4 :
Mesures d'évitement complémentaires :
espace pour Psammodrome d'Edwards
(inter-rangées à 6m dans la partie Sud)
+ nouveaux exclos

5. Variante d'implantation retenue

Caractéristiques techniques:

- ▶ Puissance: 3,55 MWc
- ▶ Surface Clôturée: 4,2 ha
- ▶ Nombre de panneaux: 5 306
- ▶ Inter-rangées: 4 m et 6 m (partie Sud)
- ▶ Hauteur min: 1,1 m
- ▶ Hauteur max: 3,1 m
- ▶ Inclinaison de table: 25°



5. Raccordement au PS « ENSERUNE »

- ▶ Raccordement envisagé au poste source ENSERUNE, situé à 1,4 km
- ▶ Capacité restante disponible de 81,3 MWc

CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION :	
Données pour le raccordement dans le cadre du S3REnR :	
① Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, restante sans travaux sur le poste source	0,0 MW
Puissance cumulée des transformateurs existants	72,0 MW
Nombre de transformateurs existants	2,0
Tension aval	21,0
Tension amont	62,0
Données pour le raccordement en dehors du S3REnR :	
Puissance en file d'attente	7,2 MW
② Puissance en file d'attente hors S3REnR majorée de la capacité réservée du S3REnR	28,2 MW
③ Capacité de transformation HTB/HTA restante disponible pour l'injection sur le réseau public de distribution	81,3 MW



6. Enjeux paysagers

Monuments historiques	Le site du projet n'est pas situé dans un périmètre de protection de 500 m
Sites classés	Le projet solaire est situé à distance du Canal, hors site classé des paysages du Canal du Midi, hors zone sensible et sera peu visible en vues entrantes et sortantes du Bien
Sites patrimoniaux remarquables	Le site du projet est localisé en dehors du périmètre de protection
Habitations	Visibilité depuis les habitations de la ZAC Enjalbert

6. Mesures envisagées

- ▶ Mise en place d'une haie écologique et paysagère afin de limiter les perceptions de la centrale depuis les habitations au sud de la centrale.
- ▶ Les haies seront implantées le long de la clôture. Les plantations seront réalisées sur une rangée avec un espacement de 1,5 m environ dans la ligne de plantation, ajustable en fonction de l'essence. Le séquençage ne devra pas être régulier afin d'éviter l'aspect artificiel de la haie et diversifier les faciès. Les arbres seront espacés d'une distance comprise entre 5 et 15 m.

7. Retombées sur le territoire

- ▶ Sécurisation d'un site dégradé et pollué, nettoyage d'une partie des pollutions visibles,
- ▶ Conformément à la vision de Dev'EnR, le projet est source de retombées économiques annuelles réparties sur le territoire:
- ▶ Versement d'un loyer annuel de 12 320 € dont 7 840€ à la commune dans le cadre d'un bail emphytéotique, et 369 600 € sur 30 ans.
- ▶ Fiscalité annuelle de 18 280 € par an et 548 400 € sur 30 ans dont 4 000 € pour la commune de Nissan-Lez-Ensérune, 9 230 € pour la Communauté de communes La Domitienne et 5 050 € pour le département de l'Hérault

8. Contacts



Mathilde VASSENET

Chargée d'études
Environnement

07 50 54 65 54

m.vassenet@devenr.fr



Radja KAOUACHI

Chargée d'études

r.kaouachi@devenr.fr

DEV'ENR

Siège social

15 Boulevard Jean Jaurès

34500 Béziers

04 48 20 10 54

www.devenr.fr

contact@devenr.fr



Guillaume DALERY

Responsable agence
Béziers équipe sol

07 56 38 45 63

g.dalery@devenr.fr

9. Compte rendu :

27/11/2024

Mairie Nissan-Lez-Enserune

Objet : Comité de projet photovoltaïque « Les Fontanelles » situé sur l'ancienne décharge de Nissan-Lez-Enserune

Sont présents : Voir feuille de présence en annexe pas de représentant des communes sauf colombiers et Nissan-Lez-Enserune

- ▶ **Début de la réunion 15h35 :**
- ▶ Mme. Claire CAZADE de la chambre d'agriculture de l'Hérault a posé la question sur les parcelles agricoles qui ont été présentées au pôle EnR et qui ne figurent pas aujourd'hui sur la carte.
- ▶ Le porteur du projet a répondu que les parcelles agricoles ont été écartées du contour en ne conservant que les parcelles incultes.
- ▶ Mme. Marie MOURLOU chargée de mission NATURA 2000, a demandé d'avoir accès aux études environnementales, afin de permettre aux services Natura 2000 de les consulter.
- ▶ Mme. Géraldine MARCO, secrétaire Générale des services, intervient en demandant le nombre de foyers que la centrale permettra d'alimenter.
- ▶ Le porteur du projet annonce que 2 068 foyers seront alimentés par la future centrale.
- ▶ Mme. Claire CAZADE, demande si une zone Npv sera créée dans le zonage du PLU.
- ▶ Le porteur du projet informe que seulement le règlement du PLU sera modifié. Aujourd'hui, le règlement interdit les projets PV dans les zones Nd et A. Il s'agit d'une mise en compatibilité du PLU.
- ▶ **Fin de réunion 16h22.**

Annexe : feuille de présence

Feuille d'émargement pour le comité de projet du 27/11/2024 du projet Photovoltaïque « Les Fontanelles » de Nissan-lez-Enserune

États présents	Fonctions correspondantes présentes	Représentants	Signature
Porteur du projet	DEYDHI	Déborah BOZARTEL / Guilaine DUBRY	
Président	Présidente	Françoise MARCO-BESNAC	
	Présidente	Muriel de Elson	
Commissaire d'égouts	Nissan-Lez-Enserune	Marie CECI (maire)	
Commission de suivi des égouts	La Fontanelle	Maria Mouton	
	Mairie	Olivier FIBRY (maire)	
	Copropriété	Marie POLISS (maire)	
	Mairie	Alain CASTAN (maire)	
Commission d'égouts	Lesquiers	Marie-Anne DUJARDIN (maire)	
	Chères	Edouard ROCHER (maire)	
	Saint-Martin	Jean-Luc FAYE (maire)	
	Chères	Alain LEROUX (maire)	
Mairie d'égouts	Paris	Stéphane SARRA (maire)	
Chambre d'égouts	Chambre d'égouts de France	Françoise LALECH	
Direction départementale des territoires	Direction départementale des territoires Pyrénées	Christine CIZARD	
Commissaire d'égouts	Responsable Égouts	François SARRA	
Commissaire d'égouts	Chargé de mission NATURA 2000	Nicolas MALCHOU	
Commissaire d'égouts	Présidente Générale Niveau égouts	Muriel de Elson	
		Sandra NOYÉ	
Mairie de Nissan GERRAH (maire adjoint) Géraldine MARCO	DGS - Mairie de Nissan	Jean René Benazet BERRAH (maire) BERRAH	JRB